

# ROBERT VIGNON

Notice lue par HENRI LOT

---

C'est le 22 avril 1915, au nord d'Ypres, que le lieutenant Vignon est mort pour la France.

22 avril 1915 ! De toutes les dates de la Grande Guerre, celle-là, plus que toute autre, nous devons la graver dans la mémoire de nos enfants.

Ce fut la journée des gaz asphyxiants ; celle où l'ennemi inaugure la diabolique invention de ses chimistes, reniant d'ailleurs, une fois de plus, les signatures données. Le monde entier fut frappé de stupeur, mais il sut contenir son indignation.

Nos territoriaux heureusement veillaient. Ils étaient là deux régiments, le 78<sup>e</sup> et le 79<sup>e</sup> Territorial. Bretons, Normands et Parisiens, presque tous pères de famille. On les avait amenés du Havre à Dunkerque par mer, en octobre, pour former avec les fusiliers marins et la division Grossetti, l'héroïque armée de fortune qui endigua le flot allemand lors de sa ruée vers les Flandres. Après un rude hiver, l'accalmie était venue.

Le souvenir de l'attaque sournoise du banc de brume empoisonnée, qui vint terrasser nos camarades sans défense, est impérissable en nous. De Langemark à Boesinghe, les premières lignes sont enlevées. Boesinghe est pris, l'ennemi arrive au canal de l'Yser. C'est alors que les territoriaux contre-attaquent, regagnent une partie du terrain perdu et ferment, pour la seconde fois, la brèche qui s'était produite en direction de Bergues et de Calais.

Le lieutenant Vignon à la tête de sa compagnie est frappé d'une balle au poumon. Il tombe. Ramené en arrière, au poste de secours, il est couché sur un brancard et va pouvoir être porté jusqu'à l'ambulance, qui se trouve à deux kilomètres environ, à Elverdinghe. Mais l'artillerie ennemie essaie de venger l'insuccès des gaz. Les obus éclatent de toutes parts. L'un d'eux explose à proximité du brancard : il achève le blessé et tue l'un des brancardiers.

Robert Vignon fut fait chevalier de la Légion d'honneur et cité à l'ordre de l'armée dans les termes suivants : « A brillamment pris part à toutes les actions dans lesquelles sa compagnie a été engagée depuis le début de la guerre. A été tué le 22 avril 1915, à la tête de sa troupe, en contre-attaquant vigoureusement. »

Ceux qui connaissaient bien notre malheureux camarade savaient que s'il n'avait pas été avocat, il eût choisi l'état militaire. Il avait toutes les qualités qui conviennent à l'une et l'autre carrières : droiture, intelligence, énergie, sans oublier la bonne humeur, en l'absence de laquelle aucune vertu, dit-on, ne saurait s'épanouir.

Avocat et militaire, Robert Vignon aimait passionnément ses deux métiers. Le

gouvernement de la République avait, en effet, pourvu à son double désir, en interrompant tous les dix-huit mois sa vie judiciaire, par des périodes qu'il accomplissait comme officier de réserve.

Fils d'un conseiller à la Cour de Paris, appartenant à une famille qui avait compté plusieurs magistrats — son bisaïeul avait été président du Tribunal de Commerce de la Seine —, devenu par son mariage le gendre d'un magistrat du Tribunal de la Seine, l'atavisme, l'éducation et aussi une inclination naturelle et des goûts personnels l'attachaient très fortement aux choses et aux gens du Palais. Il comptait ici beaucoup d'amis. Sa vivacité attirait, son affabilité conquérait tous ceux qui passaient à portée de sa voix chaude et de son regard limpide.

Mais combien de ceux-là, comme lui, quittèrent la robe à jamais le jour de la mobilisation !

Notre confrère avait débuté au Palais, sous les auspices de Maurice Bernard. Un tel patronage n'atteste-t-il pas à lui seul le mérite de celui qui avait su s'en rendre digne ?

Robert Vignon, lorsqu'il partit à la fin de juillet 1914, à 37 ans, avait déjà commencé de tenir les promesses de ses premières années de barreau. Il avait la confiance d'importantes sociétés et les dossiers arrivaient nombreux à son cabinet, en particulier, de deux compagnies d'assurances.

Sa robuste constitution lui aurait d'ailleurs permis de se jouer des efforts physiques qu'exige la vie judiciaire contemporaine. Il devait sans doute à une stature peu commune, jointe à son expression habituelle de bonhomie souriante, l'ascendant qu'il exerçait sur tous ceux qui l'entouraient et qui fit qu'à la guerre, il fut le chef dans toute l'acception du terme.

Ce rôle-là, il l'a joué jusqu'au bout. Il avait d'avance accepté le sacrifice suprême ; non pas certes dans l'enthousiasme d'une juvénile ardeur — il avait assez vécu pour connaître le prix de la vie — et il laissait une veuve et deux enfants, dont l'aînée avait huit ans, mais il avait voulu remplir son devoir avec entrain pour aider les autres à porter leur croix.

Il fut l'une des premières victimes d'un fléau nouveau : la guerre des gaz.

Les Allemands, si l'infamie leur avait donné la victoire, n'eussent point manqué de rappeler ce mot de Goethe, à Valmy : « En ce lieu, en ce jour, commence une ère nouvelle pour l'histoire du monde. »

Ils eussent ainsi fait descendre la pensée de leur grand poète des cimes de l'idéal, à l'abjecte glorification d'un odieux forfait.

Les nôtres, au contraire, sont morts pour donner à cette prophétie, une signification toujours plus haute !